

Mme ISABELLE GIASSON :

Ça fait plaisir.

1880

LE PRÉSIDENT :

Alors on va prendre une courte pause, une quinzaine de minutes. Donc 15 h 5 de retour pour notre prochain intervenant.

1885

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1890

REPRISE DE LA SÉANCE

LE PRÉSIDENT :

Nous allons reprendre l'audition des opinions avec monsieur Jean-Claude Marsan. Bienvenue!

1895

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

Merci, Monsieur le président! Je présente ce court mémoire en mon nom personnel. Je ne suis pas architecte de paysage, je suis architecte et urbaniste. Alors son titre, c'est : « Castor, chien et mouton ». Le nom « parc » est issu du latin médiéval *parricus* signifiant enclos. À l'origine, il s'appliquait à de vastes espaces naturels clôturés où on élevait des animaux. Il fut employé également dans le cas de jardins entourant les châteaux. Il en fut de même lorsque dans des villes furent aménagés de grands espaces naturels au bénéfice du bien-être et des loisirs de citoyens. Dans ce sens, ce nom « parc » combine deux essences : nature et protection.

1900

1905

Le parc de l'île Sainte-Hélène aménagé par l'architecte paysagiste Frederick G. Todd à partir des années 1930 constituait ainsi un parc dans tous les sens de ce terme. Ses paysages pittoresques sont d'ailleurs entrés dans l'imaginaire des Montréalais.

1910

Avec l'ajout de l'île Notre-Dame pour la tenue de l'Expo 67, la superficie de ce parc appelé alors parc des Îles a été agrandie d'une façon considérable. Des efforts louables furent accomplis à la fin des années 1980 sous la direction de l'architecte urbaniste Mark London pour unifier ce site morcelé à un vaste ensemble cohérent vert et bleu et en consolider les pôles d'activités culturelles et récréatives.

1915

Ainsi, la pointe sud de l'île Sainte-Hélène adjacente au complexe aquatique et à la station de métro devint remarquable pour son parterre, son lac de Cygnes et sa promenade riveraine. Mais elle fut graduellement grugée pour accueillir de grands événements et, pour le reste, on a malheureusement laissé la nature s'y détériorer au fil des années.

1920

Aujourd'hui, avec sa quinzaine de stationnements, le parc Jean-Drapeau n'a projeté plus l'image d'un lieu unique pour sa localisation et ses attraits naturels, mais davantage celle d'un fourre-tout accueillant notamment de nombreux événements, principalement durant l'été.

1925

Que certains de ces événements soient appréciables pour la réputation et l'économie de Montréal, on en convient, mais ils devraient se dérouler davantage dans l'île Notre-Dame à l'exemple effectivement des pratiques sportives et pourraient aussi se tenir ailleurs comme au Parc olympique, par exemple.

1930

Bref, ils ne peuvent en aucun cas justifier le sabotage de la nature dans l'île Sainte-Hélène, ce lieu historique en son genre dans la métropole, voire unique dans son genre dans la métropole, voire même au Québec.

1935

Une orientation de base s'impose maintenant au parc Jean-Drapeau, à savoir, redonner la priorité à la conservation et à la mise en valeur de la nature dans l'île Sainte-Hélène. Cette

1940

priorité du vert et du bleu ne peut dominer à long terme cependant qu'à la condition que les citoyens l'exigent. Et une façon d'atteindre cet objectif, c'est d'attirer davantage de jeunes familles dans ce lieu. Or, ce qui captive les enfants, ce ne sont pas les arbres, ni les panoramas, mais bien les animaux. Et, des animaux, c'est possible d'en héberger en été comme en hiver dans certains endroits de sa pointe sud de l'île Sainte-Hélène. Par exemple, des castors pourraient s'approprier le lac des Cygnes en compagnie des canards et des moutons pourraient brouter de la verdure dans ce secteur en toute quiétude, comme cela se passe sur la colline *d'Arthur Seat* en plein cœur de la capitale d'Écosse, à Édimbourg.

1945

Et, si vous permettez un aparté, j'ai eu l'occasion de résider à Édimbourg pendant deux ans dans le cadre de mes études supérieures en urbanisme et la présence des moutons joue un rôle effectivement incroyable dans le sens que, bon, comme touriste, vous allez voir effectivement les paysages sont uniques parce que cette ville d'Édimbourg, vous avez la vieille ville à partir du 7^e siècle, la nouvelle, du 17^e, 18^e siècle, etc., mais graduellement, vous retournez, vous regardez ces paysages-là et vous êtes contents parce qu'il y a des moutons. Il y a comme un lien entre l'animal, la nature et vous-même. Je n'étais pas un enfant là mais ça nous attirait.

1950

1955

Alors dans ce sens, effectivement, on pourrait effectivement créer ce lien-là. Et, enfin, déjà ça se passe comme ça dans certains parcs de Paris et même effectivement disons à Montréal, dans Rosemont, entre autres, au Jardin botanique. Donc c'est comme une nouvelle ouverture vers la nature qui comprend aussi, en fait, les animaux.

1960

Enfin, des chiens pourraient y tirer des traîneaux durant l'hiver, de quoi laisser aux jeunes des souvenirs inoubliables. Cette activité récréative – traîneaux à chiens – existe d'ailleurs déjà à l'île Sainte-Hélène. Il s'agirait de la faire connaître davantage et de la rendre plus abordable.

1965

Le fait d'attirer des enfants au parc Jean-Drapeau aura un effet bénéfique à long terme. D'un côté, si des secteurs de ce parc sont bien réaménagés pour assurer la protection et la mise en valeur de la nature, les parents redécouvriront la magie de ce site, son charme et ses vues

uniques de Montréal dominée par le mont Royal. De l'autre, en vieillissant, les enfants y resteront attachés et reviendront seuls ou, de nouveau, en famille.

1970 À l'exemple de ce qui se passe dans certaines institutions à Montréal, notamment le Musée des beaux-arts, c'est en attirant des enfants que ces institutions contribuent à leur éducation, tout en assurant leur propre avenir en développement des «publics». Alors je vous remercie.

1975 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1980 Monsieur Marsan, vous parlez d'attirer les enfants via les animaux à l'île Sainte-Hélène. Le parc Jean-Drapeau, c'est aussi l'île Notre-Dame, vous en avez parlé. Alors est-ce que vous avez des idées pour l'île Notre-Dame?

1985 **M. JEAN-CLAUDE MARSAN :**

1990 En fait, je ne veux pas me prononcer sur l'île Notre-Dame, dans le sens que fondamentalement, ce qui est important d'un point de vue historique, c'est l'île Sainte-Hélène. Maintenant, à côté, qu'on puisse faire, en fait, toutes les activités, je suis d'accord pour les sportives, et tout ça, tant mieux. Mais n'allons pas effectivement dénaturer l'île Sainte-Hélène. Parce qu'on a commencé à le faire, ça c'est évident.

LE PRÉSIDENT :

1995 En fait, si je comprends bien, c'est deux ensembles dans un même parc mais qui ont des vocations...

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

2000 Totalement différentes.

LE PRÉSIDENT :

2005 ... totalement différentes.

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

Totalement différentes.

2010 **LE PRÉSIDENT :**

O.K.

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

2015 Moi, ça va, c'est très clair, merci beaucoup. C'est vraiment intéressant.

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

2020 J'espère.

LE PRÉSIDENT :

2025 J'aurais le goût de vous demander de nous aider un peu à voir dans l'avenir. On parle de fournir la Société du parc Jean-Drapeau des orientations pour 18, et là, on va être rendu en 2019, 2029 si on met ça sur dix ans, mais ce que vous nous présentez, en quelle sorte de termes vous voudriez voir ça concrétisé dans un document d'orientations d'un Plan directeur?

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

2030

Bien, d'abord, il va falloir qu'on engage, en fait, des bons architectes paysagistes pour le faire, pour faire cette conception-là et qu'on décide effectivement que sur l'île Sainte-Hélène, c'est la nature. Bon, pour les autres, je ne me prononce pas, puis il y aurait effectivement d'autres personnes qui pourront le faire. Mais qu'on revienne sur la vocation première de l'île Sainte-Hélène. Écoutez, ce lieu-là, dès que vous voyagez, c'est unique. Unique, en fait, au moins au Québec. Et, pourquoi qu'on va massacrer ces lieux-là? C'est ça qui est le problème. Allez vous promener – je l'ai fait dernièrement – c'est terrible. C'est terrible effectivement. La promenade qui avait été faite, qui était superbe avant, c'est quoi maintenant? Il y a plus de voitures que de gens qui se promènent là. Ça n'a aucun sens.

2035

2040

LE PRÉSIDENT :

Donc pour vous, un des premiers éléments d'orientation, c'est reconnaître le statut particulier de la portion île Sainte-Hélène...

2045

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

Absolument.

2050

LE PRÉSIDENT :

... comme étant un lieu à la fois nature, j'imagine aussi patrimoine historique culturel.

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

2055

Absolument.

LE PRÉSIDENT :

2060 O.K. Donc, pour vous, c'est de reconnaître qu'il y a deux entités dans cet ensemble-là.

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

2065 Absolument.

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

2070 **M. JEAN-CLAUDE MARSAN :**

2075 Et, pour assurer effectivement que cette entité, en fait, naturelle se poursuive, bien, il faut que les gens l'exigent. Pour l'exiger, bien, il faut avoir été, disons, en contact, c'est ça l'affaire. En fait, je fais du bénévolat au Musée des beaux-arts depuis 40 ans et on assure notre avenir comme ça. On reçoit 300 000 étudiants par année et c'est eux, par la suite, qui vont permettre au Musée des beaux-arts de survivre. Alors appliquons la même formule avec l'île Sainte-Hélène.

LE PRÉSIDENT :

2080 Fort bien. Merci beaucoup.

M. JEAN-CLAUDE MARSAN :

2085 Avec plaisir.

LE PRÉSIDENT :

Alors nous invitons maintenant monsieur Martin Roy. Bonjour!